

# SPORTIVE FEMININES

## RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

**L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.**

**Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.**

Réunion 30 avril 2024

### Courriers U18F :

**Essor Bresse Saône** : problème sur rencontre du 27 avril.

**Misérieux Trévoux As** : demande pour rencontre du 4 mai à 16h15.

**La Rochette Fcr** : accord pour rencontre du 4 mai à **16h15 sur terrain synthétique.**

### Courriers S.F. à 8 :

**OI. Buyatin** : problème de terrain rencontre D2 du 28 avril demande d'inversion.

**Attignat As** : après accord pour inversion et suite aux conditions météo rencontre non jouée.

### Courriers S.F. à 11 :

**Foot Trois Rivières** : demande de modification rencontre D1

**Essor Bresse Saône** : accord pour rencontre D1 le dimanche 12 mai à 15h00.

Po/la Commission Sportive Féminines,  
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent